Image not found or type unknown

Chèque de réservation pour une voiture

Par **Florian Clouet**, le **09/12/2016** à **10:01**

Bonjour,

Je vous sollicite car j'ai donné un chèque de réservation pour une voiture (chez un professionnel)

Je lui ai signalé que j'attendais la réponse du prêt pour vendre le véhicule, mais je lui ai fait un chèque d'acompte contre un bon de commande du véhicule.

Je souhaiterai savoir s'il peut quand même vendre la voiture malgré cela à une autre personne avant la réponse de mon prêt.

Je vous remercie,

Florian

Par **Visiteur**, le **09/12/2016** à **12:50**

Bonjour,
la voiture est définie précisément ? une occasion par exemple ? Si vous avez un bon de commande le spécifiant, non il ne peut pas. Par contre vous, vous risquez d'être tenu de la lui acheter ! Le coup du crédit, c'est que verbal ?

Par **Florian Clouet**, le **09/12/2016** à **14:50**

La voiture est définie sur le bon de commande, il n'y a aucun souci pour ça. Pour le prêt, il doit être accepté, j'ai fais les démarches pour avoir la voiture je la prends donc une fois que le prêt sera accordé (il a été notifié sur le bon de commande ;) Je souhaite juste savoir s'il peut tout de même la vendre avec tout ça, et ce qu'il se passe s'il la vend alors que mes démarches pour le prêt sont déjà lancées...

Merci pour votre réponse en tout cas !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés